

E.V.A (Echelle Visuelle Analogique)

Pourquoi l'utiliser ?

- L'évaluation de la douleur est devenue un objectif prioritaire des équipes de soins :
5^e signe vital
- L'évaluation est un **temps fondamental** dans la gestion de la douleur. Mieux **dépister**, **quantifier**, et **suivre l'évolution** de la douleur ressentie, phénomène subjectif par excellence. Elle nécessite d'utiliser des méthodes validées et reproductibles selon les caractéristiques de la personne.
- Aide la personne qui souffre à exprimer au soignant **l'intensité** de sa douleur et sa fluctuation.
- Reconnaissance de la douleur pour **adapter** le traitement.

Limite de la réglette dans l'évaluation :

- C'est un outil **unidimensionnel**, c'est-à-dire que l'on mesure uniquement un trait de la douleur exprimée en l'assimilant à une sensation d'intensité. C'est pourquoi l'apparente facilité de l'utilisation de la réglette demande une grande application lors de la présentation de l'EVA au patient, car une influence minimale du patient dans son **auto évaluation** peut entraîner des écarts importants dans les résultats.

EVITER TOUT JUGEMENT.

Quand utiliser la réglette ?

- Soit le patient manifeste spontanément sa douleur, soit nous décidons d'aborder le sujet avec lui. L'évaluation commence dès l'arrivée aux urgences, ou lors de soins (hygiène, mobilisation, radiologie, ponctions...).
- Il faut utiliser l'EVA chez tout patient recevant des antalgiques :
 - Si le traitement proposé est **satisfaisant**, **deux mesures quotidiennes** sont suffisantes.
 - Si l'on recherche le meilleur traitement possible, il faut effectuer une **mesure avant** le traitement et **une après** (correspondant à la durée d'action de l'antalgique). Même chose si l'on constate que le ressenti de la douleur coïncide avec un acte (soin...) ou à un moment de la journée. Dans ces cas, la fréquence des mesures est difficile à déterminer et sera plus définie par la prise en charge individuelle et pluridisciplinaire de ces patients.

